



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

Vu l'arrêté du 5 mai 2004 fixant la liste des spécialités exercées par les conseillers techniques et pédagogiques supérieurs (domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative) ;

Vu l'arrêté du 1er juillet 2008 fixant les modalités du concours interne de recrutement des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ;

Vu l'arrêté du 22 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours interne de recrutement de conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ;

Vu les propositions du président du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne pour le recrutement des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs, dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, est constitué comme suit pour la session 2024 :

Président

M. Bruno BETHUNE
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Annie LAMBERT-MILON
Personne à compétences particulières

Académie de BESANCON

Membres du jury

Mme Charlotte CHELLE
Conseillère technique et pédagogique supérieure hors classe

Académie de BORDEAUX

M. Marc COUCOURDE
Conseiller technique et pédagogique supérieur

Académie de NANTES

Mme Anne MICHONNEAU
Inspectrice de la jeunesse et des sports

Académie de PARIS

M. Emmanuel PORTE
Conseiller technique et pédagogique supérieur

Académie de PARIS

Mme Nicole SUAREZ
Conseillère technique et pédagogique supérieure

Académie d' AIX-MARSEILLE

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris le
Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse
et de la recherche et par délégation
La cheffe de service, adjointe au directeur général
des ressources humaines

12 DEC. 2023

Florence DUBO